



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Anney, le 22 juin 2021

### **Elections régionales et départementales** Distribution de la propagande électorale

Des dysfonctionnements importants dans la distribution des enveloppes de propagande électorale contenant les professions de foi et bulletins de vote des candidats aux élections régionales et départementales ont été constatés en Haute-Savoie et plus largement à l'échelle nationale à l'occasion du premier tour de ces élections.

Afin d'objectiver ces dysfonctionnements et sécuriser la distribution pour les seconds tours, l'État a mis en place, à destination des élus, un canal dédié de remontée des signalements. Chaque signalement fera l'objet d'un suivi précis et circonstancié par les services de la préfecture de la Haute-Savoie en lien avec le prestataire de distribution Adrexo.

Par ailleurs, il est rappelé, que les distributions des enveloppes de propagande électorale pour le second tour des élections se dérouleront à compter du mercredi 23 juin au soir jusqu'au samedi 26 juin au soir. Les électeurs sont donc invités à vérifier leur boîte aux lettres jusqu'au matin du scrutin.

Enfin, comme désormais pour tous les scrutins et comme cela a été le cas en amont du premier tour, il est rappelé que l'ensemble de la propagande électorale des candidats au second tour des élections régionales et départementales sera également à disposition des électeurs du département sous format numérique. Pour les électeurs qui le souhaiteraient, la consultation de la propagande sera possible à partir du mercredi 23 juin 2021 à l'adresse suivante : <https://programme-candidats.interieur.gouv.fr/>

### **Bureau de la représentation et de la communication de l'État**

Rue du 30<sup>ème</sup> régiment d'infanterie,  
BP 2332 74 034 - Annecy cedex  
04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53  
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr  
@Prefet74 | [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)

1/1

Préfecture labellisée **Qual-e-Pref**  
depuis le 18 décembre 2019.  
Modules 1 et 7 : **Relation générale avec  
les usagers & Communication  
d'urgence en cas d'événement majeur**

